

## AQUA POWER

3851



Xi : Irritant

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial	: AQUA POWER
Identification du produit	: Poudre.
Type de produit	: Produit de nettoyage.
Usage	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société	: Bio Services International Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie Tel : 00.32.56.77.24.34 Fax : 00.32.56.77.24.35 E-mail : bernard@bioservice.be
N° de téléphone en cas d'urgence	: B 0032.70.245.245//F 0033.(0)383.32.36.36//0033.(0)1.40.05.48.48
Responsable de la mise sur le marché	: Bio Services International Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie Tel : 00.32.56.77.24.34 Fax : 00.32.56.77.24.35 E-mail : bernard@bioservice.be

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers	: Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.
Identification des dangers	: Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classifié comme : Irritant pour les yeux et la peau.
Produit dangereux	: Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Mode d'exposition dominant	: Contact avec les yeux. Contact avec la peau.
Symptômes liés à l'utilisation	

## 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation	: Préparation.
Composants	: Ce produit est dangereux.
Nom de la substance	Contenance No CAS No CE Numéro annexeClassification
Peroxide anorganique	: Entre 50 et 60 % 15630-89-4 239-707-6 ---- O; R8 Xn; R22 Xi; R36/38-41
Carbonate de sodium	: Entre 40 et 50 % 497-19-8 207-838-8 011-005-00-2 Xi; R36

## 4 PREMIERS SECOURS

- Inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

## Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be

**AQUA POWER****3851****4 PREMIERS SECOURS (suite)**

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Classe d'inflammabilité</b>       | : Favorise l'inflammation des matières combustibles. Comburant.   |
| <b>Risques spécifiques</b>           | : Des substances potentiellement combustibles peuvent s'enflammer, provoquant une propagation du feu et augmentant le risque de brûlures ou blessures.  |
| <b>Prévention</b>                    | : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer.  |
| <b>Moyens d'extinction</b>           | : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.   |
| - Agents d'extinction appropriés     | : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.   |
| - Agents d'extinction non appropriés | <b>Sciure.</b>  |
| <b>Incendies avoisinants</b>         | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.   |
| <b>Protection contre l'incendie</b>  | : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.<br>Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| <b>Procédures spéciales</b>          | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  |

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- |   |  |
|---|--|
| <b>Précautions individuelles</b>        | : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  |
| <b>Précautions pour l'environnement</b> | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  |
| <b>Méthodes de nettoyage</b>            | : Eliminer le résidu par lavage à grande eau.<br>Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Ne pas utiliser : Sciure. |

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

- |  |   |
|--|---|
| <b>Général</b>   | : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  |
| <b>Précautions lors du maniement et de l'entreposage</b> | : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.   |
| <b>Protection individuelle</b>                           | : Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.   |
| <b>Mesures techniques de protection</b>                  | : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.   |
| <b>Stockage</b>  | : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.  |
| <b>Manipulation</b>                                      | : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. |

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Protection individuelle</b> |  |
| - Protection respiratoire      | : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante. |



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 4

Edition révisée n° : 3

Date : 14 / 1 / 2009

Remplace la fiche : 14 / 1 / 2009

## AQUA POWER

3851

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

- Protection des mains : Gants.
- Protection de la peau : Non requis.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C : Poudre.
- Couleur : Blanc(he).
- Odeur : A peine perceptible.
- Masse vol. apparente [kg/m3] : 1000-1200
- Solubilité dans l'eau : 140g/l

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Propriétés dangereuses : Peut accélérer la combustion d'autres matériaux inflammables.
- Matières à éviter : Eau. Solvant. Sciure. Huile. etc...  
Bases.  
Acides.  
Combustibles.  
Métaux.

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations toxicologiques : Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2023
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >2000

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales.
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 70.7
- EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 4.9
- Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités : S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information générale : Non classifié.

#### Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : bernard@bioservice.be



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 4

Edition révisée n° : 3

Date : 14 / 1 / 2009

Remplace la fiche : 14 / 1 / 2009

## AQUA POWER

3851

### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Symbole(s)</b>	: Xi : Irritant
<b>Phrase(s) R</b>	: R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves.
<b>Phrase(s) S</b>	: S2 : Conserver hors de portée des enfants. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

<b>Texte des Phrases R du § 2</b>	: R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles. R22 : Nocif en cas d'ingestion. R36 : Irritant pour les yeux. R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves.
<b>Autres données</b>	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

---

### Bio Services International

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie  
Tel : 00.32.56.77.24.34  
Fax : 00.32.56.77.24.35  
E-mail : bernard@bioservices.be